

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Sous-direction des carrières

Mission cadres dirigeants

Tel : 01.42.76.55.70 – VT. B 327

La Maire de Paris,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 118 ;

Vu le décret n° 94-415 du 24 mai 1994 modifié portant dispositions statutaires relatives aux personnels des administrations parisiennes ;

Vu le décret n° 2007-1444 modifié du 8 octobre 2007 portant statut particulier des administrateurs de la Ville de Paris ;

Vu l'arrêté du 20 avril 2017 relatif à l'organisation et au fonctionnement du comité de sélection prévu à l'article 4 du décret n° 2007-1444 du 8 octobre 2007 modifié portant statut particulier du corps des administrateurs de la Ville de Paris;

Vu l'arrêté d'ouverture des opérations de l'examen de sélection du tour extérieur 2020 en date du 29 mai 2020 ;

ARRÊTE :

Article 1 : La composition du comité de sélection pour l'accès, au choix, dans le corps des administrateurs de la Ville de Paris, au titre de l'année 2020, est fixée comme suit :

Présidente :

- Madame Carine SOULAY, Conseillère d'État.

Représentant le Ministère en charge des collectivités locales :

- Monsieur Victor DEVOUGE, Sous-Directeur du corps préfectoral et des hauts fonctionnaires, Ministère de l'intérieur.

Représentant du Préfet de la région d'Ile-de-France, Préfet de Paris :

- Monsieur Olivier ANDRÉ, Directeur de la Modernisation et de l'Administration.

Représentants de la Ville de Paris :

- Madame Frédérique LANCESTREMER, Directrice des Ressources Humaines ;

- Monsieur Olivier FRAISSEIX, Directeur de la Propreté et de l'Eau.

Représentants des administrateurs de la Ville de Paris :

- Madame Marine NEUVILLE Responsable du service développement (direction des retraites et de la solidarité) à la Caisse des dépôts et consignations ;

- Monsieur Olivier CLEMENT, Chef du service de la synthèse budgétaire à la Direction des Finances et des Achats.

Personnalités qualifiées reconnues pour leurs compétences en matière de recrutement désignées pour participer aux travaux du comité de sélection avec voix consultative :

- Madame Sandrine LE GALL, Contrôleuse générale au sein du Contrôle Général Économique et Financier des Ministères économiques et financiers ;

- Madame Florence PLOYART, Cheffe du Bureau de l'Encadrement supérieur au sein de la Direction Générale des Finances publiques, Ministères économiques et financiers.

Article 2 : La Directrice des Ressources Humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin Officiel de la Ville de Paris.

Fait à Paris, le

29 MAI 2020

Pour la Maire et par délégation,
La Secrétaire Générale de la Ville de Paris



Aurélie ROBINEAU-ISRAËL